

Intitulé du cours	Droit des groupements et des sociétés
Niveau/semestre	Semestre 6
Crédits (ECTS)	4 ou 6 (si TD)
Enseignant	Camille-Marie Bénard
Volume horaire du cours	33h
Travaux dirigés	Oui, au choix

*** Objectif du cours :** Le cours présente les règles du droit spécial des sociétés.

Il analyse les différentes de formes de sociétés parmi les plus importantes, notamment la SA (société anonyme), la SAS (société par actions simplifiée), la SARL (société à responsabilité limitée), la société civile. Il s'attache à mettre en lumière les ressemblances, les différences et les utilités spécifiques de chaque forme.

Les objectifs plus précis sont les suivants :

- La maîtrise et l'articulation des différentes règles applicables aux sociétés.
- La connaissance des caractéristiques des différentes formes sociales et l'aptitude à les utiliser de façon optimale.
- La capacité à analyser la législation, la jurisprudence et des cas concrets en la matière.

*** Pré-requis :** Droit des contrats / Droit des Groupements et des Sociétés 1

*** Plan sommaire du cours :** Le découpage retenu entre les sociétés par actions et les autres types de sociétés permet une présentation pertinente à la lumière des évolutions actuelles du droit des sociétés.

PREMIÈRE PARTIE : LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

La société anonyme (SA)

La société par actions simplifiée (SAS)

La société en commandite par actions (SCA)

La société européenne (SE)

DEUXIÈME PARTIE: LES AUTRES FORMES SOCIALES

Les formes sociales à risque limité

Les formes sociales à risques illimité

TROISIÈME PARTIE : LES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le groupement d'intérêt économique (GIE) et le groupement européen d'intérêt économique (GEIE)
Le groupe de sociétés

*** Brève bibliographie (3 références ou plus) :**

ENCYCLOPEDIES

- **LAMY**, Sociétés commerciales, 2018.
- **Mémento pratique Francis Lefebvre**, Sociétés commerciales, 2018.
- **Mémento pratique Francis Lefebvre**, Sociétés civiles, 2018.

MANUELS

- **I. BAUDET**, Le droit des sociétés en schémas, Ellipses, 2^{ème} éd., 2015.
- **M. COZIAN, A. VIANDIER, Fl. DEBOISSY**, Droit des sociétés, Litec, 31^{ème} éd., 2018.
- **M.-H. MONSERIE-BON, L. GROSCLAUDE, C. BENARD**, Droit des sociétés et des groupements, LGDJ, Cours, LMD, 3^{ème} éd., 2016.

CODES

- **Code civil** 2018, Dalloz ou Litec
- **Code de commerce** 2018, Dalloz ou Litec
- **Code des sociétés** 2018, Dalloz ou Litec

*** Modalités d'évaluation : voir l'arrêté d'examen.**